

# ROCHE autrement

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-lez-Beaupré

MAI 2009

## INSCRIPTIONS RENTREE DES CLASSES 2009-2010

Les inscriptions se feront

**LUNDI 11 MAI,**  
de 8 h. à 8 h. 30,

**MARDI 12 MAI,**  
de 8 h. à 8 h. 30,

**JEUDI 14 MAI,**  
de 8 h. à 8 h. 30

**VENDREDI 15 MAI**  
de 8 h. à 8 h. 30

à l'école maternelle de Roche-lez-Beaupré, pour les enfants nés en 2006. Les 2007 seront placés en liste d'attente.

### Se munir :

- ◆ d'un certificat d'aptitude à la scolarisation,
- ◆ d'un certificat de vaccinations,
- ◆ d'un justificatif de résidence,
- ◆ d'une photocopie du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance.
  
- ◆ d'un certificat de résidence à Roche-lez-Beaupré, Chalèze (mairie). Pour inscription venant d'une autre commune, demander un accord écrit entre les municipalités.
  
- ◆ En cas de changement d'école, fournir un certificat de radiation. Une attestation d'inscription ne sera délivrée par l'école que si le dossier d'inscription est complet.

# du **édito** MAIRE

---

Après une année d'expérience au service des Rochois, nous avons engagé notre premier budget. Nous constatons que nos projets seront encore différés cette année en raison des sommes engagées par la précédente municipalité.

Nous sommes contraints d'emprunter, de nouveau, 350.000 euros pour assurer l'équilibre budgétaire du lotissement "Les Vignottes", bien que le projet soit gelé. C'est autant d'argent que nous n'investirons pas pour l'amélioration du quotidien des familles et associations rochoises.

Nous aurions pu augmenter la fiscalité.  
J'ai choisi de proposer au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts en raison du contexte morose, du coût de la vie et de la hausse des taux des autres collectivités.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale en laquelle vous avez placé votre confiance pour assainir, aussi rapidement qu'il sera possible, les finances communales ; néanmoins ce rétablissement demandera à chacun des efforts.

Votre dévoué,  
Stéphane COURBET



Directeur de la publication : Stéphane COURBET  
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN  
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET  
Imprimerie CAMPONOVO-BOUCHARD

## NOUVEAU : LE COMITE DES FETES

Après vingt et une années d'existence, le Comité de Liaison des Activités Municipales (CLAM) a été dissous par le conseil municipal lors de sa réunion du 16 mars dernier.

Parce que l'intitulé de cette association ne marquait pas suffisamment la séparation entre l'intérêt privé et l'intérêt public d'une part, et que la composition de son conseil d'administration devait être aménagée d'autre part, il était nécessaire de procéder à la rédaction de nouveaux statuts.

Le CLAM avait été constitué par décision du conseil municipal le 22 janvier 1988 pour éviter à ce dernier d'avoir à prendre une délibération pour chaque dépense engagée dans le cadre des manifestations et festivités organisées sur le plan communal.

Dès sa création, des activités émanant de la municipalité ont été affiliées au CLAM : la bibliothèque, l'atelier artisanal et l'atelier musical. A la suite d'évolutions, début 2009 quatre activités, ayant cependant leur organisation, leurs animations spécifiques et leur budget propre, relevaient peu ou prou du CLAM : la bibliothèque, le Club Rochois d'Arts Créatifs, le comité de jumelage Roche/Santa-Brigida et l'atelier de peinture.

Parmi les manifestations organisées par le CLAM durant toutes ces années, on peut citer : la célébration du bicentenaire de la Révolution, la fête de la musique, la fête de l'atelier musical, la participation au Téléthon, les thés dansants, le forum des activités rochoises, les 2 heures de Roche, les journées inter-communales Roche/Novillars, le jumelage Roche/Santa-Brigida, le manège des saveurs, des courses et randonnées de VTT, des spectacles pour enfants, la célébration du 14 juillet, le vide-grenier, les tournois inter-quartiers, l'émission "C'est la faute à l'accordéon", l'exposition du siècle, etc...

Lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 19 mars, les statuts du **"Comité des fêtes de Roche-lez-Beaupré"**, association à but non lucratif, type loi de 1901, ont été adoptés à l'unanimité, de même que la convention établie entre la Municipalité et le Comité des Fêtes.

**Buts de l'Association** (article 2 des statuts) :

L'organisation des fêtes, jeux, spectacles, expositions, concours, manifestations diverses ; la participation aux manifestations et oeuvres de bienfaisance ou

d'utilité artistique, économique ou sociale".

**Financement** (article 7) :

- subventions des collectivités ;
- recettes encaissées lors des manifestations;
- dons.

**Fonctionnement :**

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 10 membres constitué de 4 représentants du conseil municipal et de 6 membres extérieurs et le nouveau bureau est le suivant :

- Président : **Philippe COUTIN**
- Vice-président : **Nicolas GRUSSNER** (conseiller)
- Secrétaire : **Simone BRUNETTI** (conseillère)
- Secrétaire-adjointe : **Françoise GAUTHEROT** (conseillère)
- Trésorière : **Francine LEMOUNAUD**
- Trésorière-adjointe : **Christiane RAFFIN**

Autres membres du conseil d'administration :

**Jeanne COURVOISIER**, **Hubert GARCIA** (conseiller), **Monique GROSIDIER** et **Jacqueline MAURAN**.

**Jacqueline MENETRIER**, adjointe au maire chargée de la "Vie associative", participe également au CA.



Une dizaine de manifestations sont prévues pour l'année 2009 et rappelons que la réussite de chaque festivité, exposition, concours, spectacles, etc... est d'abord due à l'engagement des bénévoles. Qu'ils en soient, ici, une nouvelle fois remerciés !

Toute nouvelle personne bénévole est la bienvenue : qu'elle se fasse connaître auprès d'un membre de l'association.

Les activités municipales qui relevaient du CLAM se sont érigées en associations type loi 1901, soit se sont affiliées à des associations déjà existantes (LCR, SEP Roche-Novillars).

## ETAT CIVIL



*Mariage :*

Sébastien BERTHOZ  
et Sophie MARCHAL,  
le 28 mars 2009



*Décès :*

Marcel CRAMILLET,  
le 26 mars 2009

Paul DUCOMMUN,  
le 28 mars 2009

Simone MERCIER,  
le 28 mars 2009

## **PROJET de PLU**

Par délibération en date du 16/03/09, le conseil municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier du projet est tenu à la disposition du public, en application de l'article L300-2-1 du code de l'urbanisme.

Toute personne intéressée peut le consulter aux heures d'ouverture du secrétariat.

## **INTERDICTION de la pratique du MOTO-CROSS**

Nous, Maire de la Commune de Roche-lez-Beaupré, considérant :

Que la pratique du moto-cross se répand de façon sauvage en divers points du territoire communal et notamment à l'orée du bois.

Que l'utilisation de ces terrains n'est pas sécurisée pour une telle pratique sportive. Qu'il peut être dangereux pour les usagers et les riverains que de tels agissements perdurent.

### **ARRÊTONS**

Article 1 : La pratique du moto-cross est interdite sur l'ensemble du territoire communal.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Article 3 : Le Maire de Roche-lez-Beaupré

ainsi que le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Roche-lez-Beaupré,

le 23 mars 2009

Le Maire, Stéphane Courbet

## **COMMISSION VOIRIE**

### **Voie (rie) - Voie (pleure)**

Les revêtements n'ont pas bénéficié de programme d'entretien depuis une dizaine d'années ce qui a pour conséquence le mauvais état de nos chaussées.

Pour parer au plus pressé, il a fallu mettre des "sparadraps" sur le revêtement après le passage de l'hiver responsable de tous ces nids de poule.

Alors, afin de diminuer l'inconfort, voire le danger, un début de programme d'entretien devrait s'engager dans les prochaines semaines. Ce dernier permettra l'application d'un revêtement adapté techniquement à nos possibilités financières.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 6 avril**

### **Convention de passage sur terrain :**

La convention de passage du grand tuyau du SYTTEAU (Syndicat pour le Transport et

le Traitement des Eaux Usées) sur des terrains du domaine public a été approuvée à l'unanimité.

#### **Convention d'entretien pour les feux de signalisation :**

La convention entre la ville de Besançon et la commune de Roche pour l'entretien des feux tricolores a été adoptée à l'unanimité.

Le forfait annuel est de 500 euros, auquel s'ajoute la somme de 34,50 euros par heure d'intervention et un forfait déplacement dont le montant varie selon le gabarit du véhicule nécessaire.

#### **Comité de jumelage Roche-Santa-Brigida :**

Le conseil désigne 3 élus pour représenter la municipalité au conseil d'administration du comité de jumelage : S. Brunetti, H. Garcia et C. Petitlaurent, le maire étant membre d'honneur.

#### **Alignement de la rue d'Arcier :**

Afin d'entreprendre la reprise de la voirie de la rue d'Arcier, un alignement dans la partie haute (entre la rue des Ecoles et la RD 683) est nécessaire. Les membres du conseil se montrent favorables à l'unanimité au projet présenté qui prévoit l'achat ou l'échange de terrains, acceptés par les propriétaires, pour trois domaines privés.

#### **Demande de classement dans le domaine public :**

Une demande a été formulée de classer dans le domaine public l'impasse de la Fontaine. Par 12 voix contre et 6 abstentions,

la demande est rejetée.

#### **Tarifs municipaux :**

La nouvelle grille des tarifs municipaux : cantine, garderie, photocopies, droit de place, concessions et location de salles est adoptée par 17 voix pour et 1 voix contre. Ces nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

#### **Demandes de subventions exceptionnelles :**

Par souci d'équité, toutes les demandes de subventions exceptionnelles seront rejetées, sauf cas de force majeure. Les dossiers seront étudiés prochainement lors de l'attribution des subventions communales aux associations.

#### **Règlement de location des salles municipales :**

Le règlement de location des salles municipales tant aux associations qu'aux particuliers est adopté à l'unanimité. Il sera disponible en mairie.

#### **Maison "Age et Vie" :**

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce pour la poursuite des études nécessaires pour l'implantation d'une maison "Age et Vie" sur la commune.

Deux terrains pourraient la recevoir : celui situé derrière le hameau des Rosiers et celui situé au fond de la place de la pharmacie. Cependant aucun engagement n'est pris à ce jour, ce dossier est à l'état de projet. Si le projet venait à aboutir, une consultation des riverains serait réalisée au préalable.

# Le **point** sur le budget 2009 :

*En soumettant nos candidatures à vos suffrages lors des élections municipales 2008, nous avons proposé de changer les relations mairie-citoyens à Roche-lez-Beaupré. L'élection de toute la liste "Roche autrement" fut la plus claire manifestation de la volonté d'une majorité d'entre nous de partager autrement nos quotidien et avenir communs.*

*C'est donc légitimement qu'après cette première année nous vous livrons la synthèse de notre expérience et les raisons de nos choix plusieurs fois difficiles.*

*Nous espérons que ces informations permettront à celles et à ceux qui le souhaitent de comprendre la situation et accompagner les projets à venir, avec comme objectif permanent l'intérêt du plus grand nombre de Rochois et la fin de l'accroissement de la dette communale.*

*Voici développés dans l'ordre :*

- *les données budgétaires (fonctionnement, investissement et budgets annexes),*
- *l'état de la dette au moment de notre prise de fonction,*
- *les projets ou réalisations incontournables pour cette mandature,*
- *les points d'interrogation restants.*

## 1 - les données budgétaires pour 2009 : c'est notre premier budget.

◆ Le budget de fonctionnement de 1.050.000 euros est couvert par les recettes municipales. Il permet même, structurellement, de dégager un excédent nécessaire au soutien du budget suivant, celui de l'investissement.

◆ Le budget d'investissement, pour s'attaquer essentiellement aux besoins urgents de remise en état de la voirie (Laumène/Canal, Route nationale, Arcier, Distillerie...), au changement des fenêtres de l'école, à la sauvegarde de la toiture du presbytère, etc..., les recettes de ce budget, excédent de fonctionnement compris, n'atteignent que 925.351 euros. Il faudrait donc emprunter 139.432 euros pour réaliser tous ces projets en 2009.

◆ Les budgets annexes : pour l'essentiel, un de ces budgets sera durablement déficitaire, celui du lotissement ZAC des Vignottes. Cette année la commune va devoir souscrire un emprunt de 350.000 euros incluant le remboursement en une fois, dit "in fine", du prêt de 150.000 euros souscrit lors du mandat précédent et dont seuls les intérêts étaient acquittés ces dernières années. La somme de 350.00 euros est nécessaire à l'équilibre de ce budget annexe.

## 2 - L'état de la dette communale :

◆ Pour commencer notre mandat, nous dûmes, début 2008, emprunter 350.000 euros pour clôturer les comptes précédents. Ainsi, en moins de 18 mois, avec l'emprunt obligatoire de 350.000 euros pour la ZAC des Vignottes, c'est 700.000 euros d'emprunts que nous sommes contraints d'assumer. En 2009, la commune remboursera au moins 426.906 euros et d'ici 2013 c'est plus de 1.450.000 euros, sans compter les emprunts que nous devons peut-être souscrire cette année en section d'investissement. Nous souhaitons qu'il s'agisse là des derniers emprunts, à l'exception de la substitution d'un emprunt finissant par un autre et sans augmentation de la dette.

## 3 - Les priorités ou réalisations incontournables : cette année et d'ici 2013.

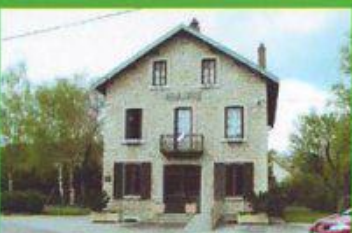
◆ Autant que la voirie, l'assainissement est une urgence conjoncturelle. La station d'épuration est maintenant vieillissante et sa capacité de traitement maximale atteinte. Le financement de sa rénovation, estimée à près de 1,8 à 2,2 millions d'euros sans aucune subvention, n'est pas concevable pour notre commune. Un syndicat de commune, le Sytteau, s'est créé il y a quelques années pour mutualiser ce traitement des eaux. L'adhésion à ce syndicat fut refusée par nos prédécesseurs. Ce syndicat accepte notre adhésion tardive mais avec rattrapage proportionnel des frais d'étude et projet déjà engagés. Sachant que les subventions pour ces projets même mutualisés baissent chaque année et que notre commune ne pourra, manifestement, jamais reconstruire seule une station, le conseil municipal vient de voter l'adhésion à ce syndicat et son projet dit du "grand tuyau". Il fut ensuite décidé de faire supporter les conséquences financières de ce choix par de nouvelles taxes sur la facture d'eau consommée par foyer et non par un emprunt de la commune. Une réunion publique sera bientôt organisée sur ce sujet.



## 4 - Les interrogations :

- ◆ Que faire de la ZAC des Vignottes ? En l'état actuel des insuffisances des accès routiers et de l'assainissement, sans parler de nos contraintes budgétaires, nous n'obtiendrons pas d'autorisation de lotir. Ce projet est donc suspendu.
- ◆ Une réflexion est en cours pour l'édification d'une maison pour personnes âgées selon le modèle de celle de Montfaucon. Ce projet peut se réaliser sans investissement de la commune. Plusieurs emplacements sont envisageables : les aînés rochois seront consultés pour connaître leur avis.
- ◆ Le presbytère : les Rochois sont attachés à ce bâtiment dont l'état se dégrade très vite. Aucune décision n'est encore prise sur son devenir mais des interventions de sauvegarde seront nécessaires.
- ◆ La salle des Arts martiaux : ce préfabriqué devra être détruit un jour. Le relogement des associations hébergées doit être, dès maintenant, évoqué. Le projet d'une salle multi-sports, gymnastique et arts martiaux, sur le site du SIVU, à côté des terrains de football est en cours. Cette réflexion intercommunale est bien sûr soumise aux stricts objectifs budgétaires de notre équipe.

## COMMISSION BATIMENTS



Le recensement complet du foncier communal bâti et non bâti a été réalisé. Une réflexion sur l'avenir de certains bâtiments a été abordée. Une seconde réunion d'étude est prévue courant mai, afin d'étudier les différentes propositions.



**FETE FORAINE**  
**du 25 avril**  
**au 10 mai 2009,**  
sur le terrain stabilisé,  
près du Doubs



**EVEIL THEATRAL**

Pour les enfants de 4 à 6 ans, du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009, salle Courbet, de 10 h. à 11 h.

**THEATRE D'IMPROVISATION**

Salle Jouffroy d'Abbans, le 19 mai 2003, à 20 h.,  
SPECTACLE GRATUIT Les enfants de l'atelier présentent ce qu'ils ont appris durant l'année et match d'impro des adultes de l'atelier.

## CULTE

THISE, samedi 2 mai, 18 h.

THISE, dimanche 3 mai, à 10 h. 30

THISE, samedi 9 mai, à 18 h.

VAIRE-ARCIER,

dimanche 10 mai, à 10 h. 30

THISE, samedi 16 mai, à 18 h.

NOVILLARS,

dimanche 17 mai, à 10 h. 30

THISE,

jeudi 21 mai (Ascension), à 10 h. 30

THISE, samedi 23 mai, à 18 h.

ROCHE, dimanche 24 mai, à 10 h. 30

THISE, samedi 30 mai, à 18 h.

THISE, dimanche 31 mai, à 10 h. 30

## L'heure de se mettre à table

Avec le retour du printemps, la nature s'éveille ; et pour accomplir leur cycle de développement, les plantes vont, comme

les marmottes et les loirs au sortir de leur léthargie hivernale, passer à table. Encore faut-il pour cela que le garde-manger soit plein ; elles ne sauraient se contenter de reliefs ! Que l'on songe à ce qu'un chêne centenaire doit ingurgiter pour être rassasié !

La graine en germination puise dans ses organes de réserves, les cotylédons, ce qu'il lui faut pour commencer à développer ses racines qui lui permettront ensuite de prélever dans le sol l'eau et les éléments nutritifs dont elle a besoin pour édifier ses tissus ; dans l'air, grâce à ses feuilles chlorophylliennes, la plante absorbera ce fameux dioxyde de carbone qu'elle transformera en molécules complexes, les glucides. Ainsi, les végétaux participent à la réduction de l'effet de serre et les forêts, par exemple, sont le véritable poumon de la planète.

Elles ont faim, toutes ces plantes qui aux premiers rayons chauds brandissent leurs fourchettes (pardon : leurs racines), impatientes et voraces. Le rôle des fertilisants, c'est de garnir le garde-manger qu'est le sol d'une nourriture complète, équilibrée, suffisante et assimilable parce que la vie peut-être courte : une saison pour accomplir entièrement et sereinement son cycle !

Mais à chaque type de plantes, son menu. Certaines sont friandes de soufre : c'est le cas des différentes variétés de choux ; d'autres préfèrent une alimentation riche en phosphore : les bulbes (oignons, aulx,

échalotes) et les légumes-graines (pois, haricots, fèves). Par contre, les légumes-fruits et racines (tomates, courgettes, potirons, carottes, betteraves rouges) sont exigeantes en potasse, tout comme les arbres fruitiers, et les légumes-feuilles (salades, poireaux) et les gazons et pelouses en azote. Quant aux rosiers (ainsi que les arbustes et plantes à fleurs), ils apprécient tout particulièrement la magnésie qui force le coloris des fleurs. C'est pourquoi, il existe des engrais spécifiques destinés à combler les attentes de toutes les plantes du jardin.

Quelle que soit l'origine (minérale ou organique) les éléments fertilisants sont absorbés sous la forme minérale, nitrique par exemple pour l'azote, les molécules organiques étant trop complexes pour être assimilées sous cette forme.

Quelques conseils pour bien réussir votre fertilisation :

- ▶ respecter strictement les doses d'emploi préconisées sur les emballages ;
  - ▶ ne pas mettre de fertilisant sur les feuilles des légumes et des fleurs ;
  - ▶ faire tout apport d'engrais en/ou sur sol humide et toujours faire suivre d'un arrosage ;
  - ▶ en cas d'apport d'engrais liquide ou d'engrais soluble appliqué sous forme de solutions, rincer les feuilles à l'eau claire.
- Bonne saison de jardinage !

Philippe COUTIN

## LIGUE CONTRE LE CANCER

*La collecte pour la ligue contre le cancer aura lieu dans notre commune entre le 18 mai et le 6 juin 2009. Nous précisons que les fonds collectés sont distribués sur Besançon, pour la recherche et pour l'amélioration de la qualité d'hospitalisation des malades. Des téléviseurs écrans plats viennent d'être installés, grâce aux dons de l'an dernier, dans chaque chambre du service oncologie (traitements des cancers) et ce service est offert gratuitement aux occupants des chambres. Nous vous demandons de réserver bon accueil aux délégués, qui, munis d'une carte prouvant qu'ils sont autorisés à effectuer cette collecte, vous remettront un reçu. Par la suite la ligue vous fera parvenir une attestation fiscale, car vos dons vous permettront d'obtenir une déduction fiscale de 66 % du montant versé.*

***Nous vous remercions par avance de votre générosité...***

## COMITE DE JUMELAGE

### PROJETS 2009 :

Le Comité de Jumelage de Santa-Brigida nous a proposé une rencontre d'une semaine du 18 au 24 juillet 2009., à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire du "CRISTO DEL MINCUCCO" marche à la montagne Mincucco à 2000 mètres d'altitude.

Nos amis italiens attendent environ 30 personnes.

Prix approximatif du séjour : 350 euros pour 7 jours et 6 nuits en gîte. (séjour et voyage compris).

Nous prévoyons 3 mini-bus de 9 personnes, ce qui permettra d'organiser des activités culturelles, sportives ou autres selon les goûts et les âges. Rencontre ouverte à tous enfants et parents.

► Renseignements au 03.81.57.05.94 (Diane Piquard) ou 03.81.57.05.18 (Simone Brunetti).

Par ailleurs, lors de notre rencontre de février lors du "Trophée Nikolajewka" nous avons soumis à nos amis italiens un certain nombre de projets : échanges par internet ou courrier avec les enfants du primaire des deux villages, invitation des marcheurs italiens à venir découvrir la Franche-Comté, rencontre de football de jeunes lors du tournoi de l'entente Roche-Novillars.



### VIDE-GRENIERS et LOTO GEANT organisés par l'E.R.N.

Dimanche 3 mai 2009, **VIDE-GRENIERS** à Novillars, place de la Mairie.

Renseignements et inscriptions :

Bar-Restaurant Le Tiki à Novillars : 03.81.55.61.01 après 15 h.

Samedi 16 mai 2009, à 20 h., **LOTO GEANT**, salle polyvalente à Novillars.

Renseignements : André ROY 03.81.57.02.78 et 06.88.76.43.07

## YOGA

Le cours de yoga a lieu Salle Courbet, le lundi soir de 17 h. 30 à 19 h.

Il reste encore quelques places et une séance d'essai est offerte.

Renseignements - inscriptions :

**03.81.88.61.48** ou **06.87.12.97.70**

## CLUB PHILATELIQUE

Vous êtes collectionneurs ?

Venez-nous rejoindre tous les **premiers mardis du mois, à la Maison pour Tous, à 17 h. 30.**

C'est l'occasion pour le **Club Philatélique de Roche** de se réunir pour échanger, découvrir ou partager ses passions. Ce club accueille tous les collectionneurs de timbres, cartes postales, monnaies...

Et tous les ans, une

### **BOURSE MULTI-COLLECTIONS**

est organisée à la Maison pour Tous. Cette année, elle aura lieu le

**dimanche 13 septembre 2009,  
de 9 h. à 18 h. (entrée gratuite).**

Retenez-cette date...

## QI GONG

**"Un homme heureux est une barque qui navigue sous un vent favorable"**. (Proverbe chinois)

Reprise des cours le mercredi 6 mai 2009 avec les mouvements du bonheur, les marches et les sons thérapeutiques...

Mercredi matin de 8 h. à 9 h. 30, salle Jouffroy d'Abbas. Le samedi matin de 9 h. à 10 h. 30, salle Courbet.

Contact :

**03.81.55.53.60** ou **06.31.78.21.66**

**E-mail : mireille.compte@free.fr**

**Association Clic Energie**

## BIBLIOTHEQUE

Évasion assurée jusqu'au 31 mai à la Bibliothèque où sont exposées les oeuvres (toiles sur l'EGYPTE) de Sylvie Faivre, artiste rochoise. Pour accompagner ces acryliques, des ouvrages sur l'Égypte ainsi que des copies de pièces égyptiennes, prêtées exceptionnellement par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon vous sont proposées. Ces pièces ont été réalisées par l'atelier du Musée. L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque : les lundis et mercredis, de 16 h. 30 à 18 h. 30 et les samedis de 11 h. à 12 h.

## *Animations mensuelles :*

**Mardi 5 mai 2009 :** Atelier Écriture Adultes de 17 h. à 19 h.

**Mercredi 13 mai 2009 :** Le "Temps d'un Conte" de 14 h. à 15 h.

**Vendredi 15 mai 2009 :** Atelier Écriture Enfants de 16 h. 45 à 18 h.

## *Nouveau :*

Depuis le mois d'avril, l'Apéritif-Lecture remplace le Café-Lecture qui change de jour et d'heure. Venez donc nous retrouver le

**Vendredi 15 mai 2009 :**

Apéritif-Lecture de 18 h. à 19 h. Nous recevrons Madame Olga Menière de Roche qui nous parlera de "Youki", son album sur le handicap.

## **TERA PATCHOUK**

**STAGE DE GRAYURE**  
les 12, 13 et 14 juin 2009

L'association TERA PATCHOUK propose une initiation à la gravure taille-douce animée par le peintre-graveur Pascal Renaud.

Ce stage s'adresse à tous ceux qui aiment le dessin même s'ils ne le pratiquent pas couramment.

Plusieurs techniques seront abordées : pointes sèches, eau forte, aquatinte, couleurs. Le matériel est fourni.

Lieu : Roche-lez-Beaupré, salle Courbet.  
Possibilité d'inscription pour 2 ou 3 jours.

Renseignements et inscriptions :

Claire PY - Téléphone 03.81.57.07.11  
tera-patchouk@orange.fr



## **Tennis Club Rochois**

Vincent JEANCLAUDE qui était président du TCR a décidé de laisser sa place, pour des raisons personnelles.

Nicolas GRUSSNER a été élu président, à l'unanimité.

Vincent Jeanclaude restera au sein du club en qualité de vice-président.

Adresse :

Nicola GRUSSNER - 17, rue des Rosiers  
25220 Roche-lez-Beaupré  
☎ 03.81.52.15.72

## **RENAISSANCE**

**FINALE des CHAMPIONNATS de FRANCHE-COMTE**

Six gymnastes de la Renaissance de Roche-lez-Beaupré étaient qualifiées pour participer aux finales des Championnats de Franche-Comté de la Fédération Sportive et Culturelle de France à Dole. Résultats très satisfaisants avec 2 championnes de Franche-Comté.

▶ première place pour **Bertille Bole Du Chomont**, catégorie cadette 2.

▶ première place pour **Tiphaine Saunier**, catégorie cadette 3.

▶ deuxième place pour **Mégane Tronc** dans la même catégorie.

▶ troisième place pour **Justine Pissara**, catégorie benjamine 2.

▶ catégorie benjamine 2. **Camille Bergeret** se classe neuvième

▶ et **Cindy Claudon** pour une faute au sol n'a pu rivaliser avec les 10 premières.



Une fois de plus, les gymnastes de la Renaissance ont fait honneur à leur encadrement. Malgré les structures dans lesquelles se déroulent les entraînements, le sérieux et la discipline qui règnent au sein de cette association sportive démontrent qu'ils sont un exemple de réussite.



**E.R.N.** : Dimanche 3 mai 2009.

VIDE-GRENIERS, à Novillars, place de la Mairie Renseignements  
et inscriptions :

Bar-restaurant Le Tiki à Novillars

03.81.55.61.01 après 15 h.

**E.R.N.** : à Novillars, samedi 16 mai 2009, à 20 h.

LOTO GEANT

Renseignements : André Roy, 03.81.57.02.78 - 06.88.76.43.07

**YOGA** : salle Courbet, le lundi de 17 h. 30 à 19 h.

Renseignements : 03.81.88.61.48 - 06.87.12.97.70

**CANOË-KAYAK** : les 8 et 10 mai.

sortie sur Dranses. Pour tous renseignements : 03.81.55.66.88

**QI GONG** : mercredi de 8 h. à 9 h. 30, salle Jouffroy

d'Abbans et le samedi de 9 h. à 10 h. 30, salle Courbet

**EVEIL THEATRAL** :

Du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai, salle Coubet, de 10 h. à 11 h.

**THEATRE D'IMPROVISATION** :

salle Jouffroy d'Abbans, 19 mai 2009, à 20 h.

**COLLECTE DECHETS** :

vendredi 22 mai 2009 (bacs bleus)